

**CONSEIL D'ÉTAT**

Château cantonal  
1014 Lausanne

Madame la Conseillère fédérale  
Elisabeth Baume-Schneider  
Cheffe du Département fédéral de l'intérieur  
Palais fédéral ouest  
3003 Berne

*Envoi par courriel :  
Vernehmlassungen@blv.admin.ch*

Réf. : 24\_COU\_1545

Lausanne, le 27 mars 2024

**Consultation fédérale au sujet de la modification totale de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires et de la modification de l'ordonnance sur les émoluments de l'OSAV**

Madame la Conseillère fédérale,

Le 14 décembre 2023, votre département nous a fait parvenir la consultation concernant la modification des ordonnances citées en titre et nous vous en remercions.

La révision totale de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPPh) vise à rapprocher les procédures d'approbation et d'homologation de celles de l'Union européenne, ce qui est vivement salué. En effet, cela permettra notamment un traitement plus rapide et efficient des demandes, tout en assurant la protection de la santé humaine et animale ainsi que de l'environnement. Dans cette optique, nous considérons qu'il conviendrait d'être moins restrictif, en particulier en renonçant aux exceptions prévues pour l'autorisation des substances actives dans ce projet d'ordonnance. En effet, le cadre réglementaire fédéral en matière d'agriculture permet d'ores et déjà de réduire l'utilisation de certaines molécules en les excluant du PER ou en rendant une autorisation préalable obligatoire.

Par ailleurs et dans un contexte de besoin de protection de nos cultures et de volonté de renforcer notre capacité d'auto-provisionnement, nous estimons que les émoluments ne devraient pas être augmentés, au risque de devenir prohibitifs. Pour le surplus, vous trouverez nos réponses détaillées dans le formulaire annexé à la présente.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER a.i.



François Vodoz

**Annexe**

- Formulaire de réponse

**Copies**

- Office des affaires extérieures
- Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires